

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Tracteur agricole	Marque VEVEY	Désignation du type / Signe de reconnais. 580 P Pétrole	Bordereau-type N° 599
--------------------------------	------------------------	---	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 580 P " sur carter c.v. côté gauche
 N° de châssis frappé A droite, sur carter c.v.
 N° de moteur frappé A droite, sur carter c.v.
 Constructeur du châssis Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S.A., VEVEY
 Constructeur du moteur BUDA Motor Company, HARVEY (U.S.A.)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type BUDA Pétrole	Nombre d'essieux 2	Constructeur Ateliers de const. méc. de Vevey
Genre En ligne, s.latér.	Entrainement sur roues arrières	Genre/Forme Tracteur agricole
Carburant Pétrole/White Sp.	1. Frein A pied : Mécanique (mâch.intér.) sur roues arrières.	Nombre de portes —
Nombre cyl. 4 Temps 4	2. Frein A main : Mécanique (mâch.intér.) sur roues arrières.	Nombre de places ass. Total 1
Alésage 87,5 mm.	3. Frein Indép. s/ch. roue : Le même	Avant Milleu Arrière
Course 105 mm.	Frein de remorque —	Nombre de places debout —
C.V.-Impôt 12,862	Direction Au centre	Pour motos: Siège arrière —
Cylindrée totale 2'525 cm³	Crochet de remorque Barre de tract.av, broche	Sidecar —
C.V. frein 27	Nombre de vit. avant 5	
Refroidissement Eau	Vit. en 1 ^{re} vit. 3 km/h. en prise dir. 20 km/h. 2)	
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	490 kg.	955 kg.	1'445 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.00 - 16	11.25 - 24	simples doublets
Capacité de charge (par pneu kg.) par esleu	960 kg.	2'200 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

**) Syst. anti-éblouissant Ampoules Blix à guillemet

1) Feux rouges 1 pastille réfléchissante

Eclairage du N° de contr. —

Emplacement —

Essuie-glace —

Phares : Marque " C "

Feux stop —

Indicateurs de direction : Syst. —

1 Avertisseur électrique

DIMENSIONS

Voie { avant *
* arrière }

1'210 mm. AR. 1'690 mm.

1'850 mm. Empatement

2'800 mm. Longueur hors-tout

1'380 mm. Hauteur (non chargé)

370 mm. Garde au sol

— mm. Porte à faux, arrière

240/580 mm. Crochet de remorque (haut. dep. sol)

500 mm. Crochet de remorque (porte à faux)

6,05 m. Diamètre de braquage ext. gauche

5,85 m. Diamètre de braquage ext. droite

Dim. Intérieures

mm. Longueur du pont de charge

mm. Largeur du pont de charge

mm. Hauteur Intérieure

mm. Haut. du pont dep. le sol

mm. Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Voie et largeur totale variable dans 4 positions. *) Doivent répondre aux prescriptions et sont à contrôler lors de l'expertise individuelle.

Tuyau d'échappement : L'extrémité du tuyau doit être dirigée, ni à droite, ni vers le sol.

Garde-boue : Doivent être fixés de telle façon

qu'ils ne puissent être déplacés ni vers l'avant,

ni vers l'arrière.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Feu rouge : (resp. pastille réfléchissante) doit se trouver à 400 mm. maximum du profil extérieur du vhc.

2) Vitesse maxima : Le régulateur doit être plombé de façon à ce que la vitesse maxima de 20 km/h. ne puisse être dépassée.

Lieu et date de l'expertise-type

Marcelin s/Hortzen, le 8. 5. 1950

La commission d'expertises-types